

## LE BILAN DE SECONDE PARTIE DE CARRIERE

### OBJECTIF

Le Bilan de seconde partie de carrière va permettre de faire un point sur les aspirations et les motivations au vue d'élaborer et de valider, selon l'âge du bénéficiaire, un projet professionnel ou un projet de vie. En renforçant les ressources existantes, c'est un outil d'aide au choix et à la prise de décision.

Il est axé sur la personne et nécessairement sur mesure. Il permet de préciser les attentes du bénéficiaire et de préparer l'entretien de mi-carrière (bilan action). Il tend à mettre en cohérence les enjeux de l'entreprise et le positionnement individuel du salarié.

### CONTENU

- Identifier ses atouts et limites, évaluer ses compétences, ses performances et ses motivations et les mettre en perspective
- Analyser ses ressources, tant du point de vue des leviers qu'elles représentent que du point de vue des blocages à résoudre
- Valider des axes de progression professionnelle et personnelle pour préparer une évolution pertinente et motivante
- Appréhender les possibilités de mobilité interne et externe et leurs modalités
- Valider les hypothèses de changement possibles ou nécessaires
- Valider des besoins en formation complémentaire pour pouvoir évoluer dans une filière métier identifiée (VAE, CIF, etc.)
- S'approprier les différentes mesures contractuelles d'aide à l'évolution professionnelle
- Construire un projet professionnel et bâtir un plan d'action incluant des solutions alternatives

### MÉTHODE

- Séances d'entretiens individuels
- Identification des parcours de l'évolution professionnelle
- Vérification des stratégies de progression et d'évolution
- Définition du projet professionnel
- Tests et outils : les valeurs et les réalisations professionnelles, extraction du portefeuille de compétences, les centres d'intérêts, les compétences génériques, l'histoire de vie, etc.
- Enquêtes « terrain » permettant la confrontation aux réalités d'un métier et/ou d'un secteur d'activité, et l'approfondissement, la validation ou l'infirmité d'une ou plusieurs hypothèses d'orientation
- Choix d'orientation et mise en place d'un plan d'actions retranscrit sur un document de synthèse remis lors de la dernière séance

### PUBLIC

Tout salarié « senior » de plus de 45 ans qui souhaite faire le point sur sa carrière et réfléchir à son évolution professionnelle en interne ou en externe.

### DURÉE

Le bilan de carrière a une durée de 24 heures réparties sur 1 à 4 mois. il se déroule sur un rythme qui varie selon vos besoins et disponibilités et peu s'effectuer sur ou hors temps de travail.

### TARIF

Devis sur mesure à la suite du rendez-vous de recueil et d'analyse des besoins.

#### Contact

CHEF DE PROJET

Tel : 01 42 62 46 90

7 place du Dôme - 92056 La Défense  
32 boulevard du Temple - 75011 Paris  
Mail : [contact@abccompétences.fr](mailto:contact@abccompétences.fr)  
Site : [www.abccompétences.fr](http://www.abccompétences.fr)